

# TROPHÉES BÂTIMENT SANTÉ



## Formulaire d'inscription

**Type d'établissement**

**Ville**

**Date de livraison**

**Maître d'ouvrage**

**Maître d'œuvre**

### Conditions

Pour participer au « Trophée Bâtiment et Santé », deux conditions doivent être respectées :

- le bâtiment doit être un des établissements suivants : lieu d'accueil de la petite enfance, école maternelle, école élémentaire, collège, lycée ;
- le bâtiment présenté doit avoir été livré avant fin 2010.

Après avoir renseigné les champs libres (type d'établissement, ville, ...), répondez aux dix questions en cochant les cases, enregistrer le fichier PDF complété et envoyer le à l'adresse suivante :

[Jeanlucradon@gmail.com](mailto:Jeanlucradon@gmail.com)

Une seule réponse doit être apportée à toutes les questions. Si vous ne recevez pas de mail accusant la réception, au plus tard une semaine après votre envoi, c'est que vos réponses ne nous sont pas parvenues. Dans ce cas, retentez un envoi. Les questionnaires doivent impérativement être envoyés [avant le 1er mars 2012](#).

Les bâtiments retenus devront alors passer une nouvelle sélection. Si vous êtes retenu, un questionnaire détaillé vous sera communiqué et des pièces justifiant les actions mises en œuvre devront être fournies.

## Questionnaire

### **Question 1**

**Les pièces de vie bénéficient-elles d'une vue sur l'extérieur adaptée aux occupants ?**

- toutes
- quasiment toutes
- pas toutes

### **Question 2**

**Dans les pièces de vie, la lumière naturelle assure un niveau d'autonomie :**

- de 65% de l'éclairage
- entre 55 et 65 % de l'éclairage
- inférieur à 55 % de l'éclairage

### **Question 3**

**La structure est-elle équipée d'un système de ventilation ?**

- Non
- Oui, et les débits minimaux sont de 15 m<sup>3</sup>/heure/enfant
- Oui, et les débits minimaux sont supérieurs à 15 m<sup>3</sup>/heure/enfant

### **Question 4**

**La maintenance des réseaux aérauliques du système de ventilation comprenant le changement des filtres et le nettoyage des divers éléments est réalisée**

- Une à deux fois par an
- Tous les 2 à 5 ans
- Une fois tous les 5 ans
- Elle n'est pas programmée

### **Question 5**

**Avez-vous mesuré la qualité de l'air intérieur ?**

- Pas encore
- Oui, à la livraison
- Oui, en cours d'exploitation
- Oui, à la livraison et en cours d'exploitation

**Question 6**

**Les paramètres hygrothermiques et de confinement mesurés sont :**

- la température seulement
- la température et l'humidité
- la température, l'humidité et le taux de CO2

**Question 7**

**Avez-vous effectué des mesures de l'environnement électromagnétique ?**

- oui
- non
- pas justifiées

**Question 8**

**Afin de limiter l'impact allergisant de la végétalisation du site**

- Vous avez sélectionné les espèces les moins allergisantes ou diversifié les espèces
- Vous taillez ces espèces avant leur floraison
- Il n'y a pas stratégie bien définie

**Question 9**

**Avez-vous mesuré les concentrations en radon ?**

- non
- non, mais nous avons pris des dispositions pour éviter des concentrations trop importantes
- oui
- oui, et nous avons pris des dispositions pour les réduire

**Question 10**

**Les nuisances sonores extérieures au bâtiment sont-elles traitées ?**

- Non
- Oui
- Oui et avec contrôle du niveau sonore intérieur